



## POLITIQUE RSE DU CNES



**Autorisé pour  
application par**

**François JACQ**  
**Président Directeur Général du CNES**

Le : **08 DEC. 2025**

**Signature**

Avant d'utiliser la version papier de ce document, vérifier sa version en vigueur sur l'espace [Système de Management](#) du Portail

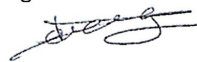


CNES DDD	<b>POLITIQUE RSE DU CNES</b>	Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 2/14
-------------	------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

## Page d'analyse documentaire

Niveau de protection : Non Sensible
Résumé : Politique de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) du CNES, l'engagement de la Direction et les grands enjeux du développement durable
Gestion en configuration : Oui
Version applicable disponible sur l'espace SMC du portail d'entreprise Galaxi

## HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Modifications	Observations
1	19/08/2020	Création	
2	12/12/2022	Mise à jour	Prise en compte de l'évolution de l'organisation du CNES et du Contrat d'Objectifs et de Performance 2022-2025. Présentation des évolutions de la Politique RSE en réunion préparatoire du CCSE du 07/12/2022.
3	01/02/2024	Mise à jour	Fusion de la politique environnement (CNES-SMC-P01-920) au sein de cette politique RSE globale.
4	10/09/2025	Mise à jour	Réorganisation de 5 axes vers 3 axes Transfert des thématiques Achats durables et Communication de l'axe 2 vers l'axe 1; ajout de la Prévention des risques au travail dans l'axe 1 et des thématiques Ancrage local et Acceptabilité sociale dans l'axe 3

Préparé par	Emline DESEEZ, DDD Expert environnement Pierre BOUTTE, DDD Expert RSE, Le : 01/10/2025	Signature  
Approuvé par	Laurence MONNOYER SMITH, DDD Directrice de la Délégation au Développement Durable Le : 01/10/2025	Signature 

0 8 DEC 2025

<b>CNES</b> DDD	<b>POLITIQUE RSE DU CNES</b>	Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 3/14
--------------------	------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

## DOCUMENTS APPLICABLES - DOCUMENTS DE REFERENCE

Référence		Titre du document
DR01	CNES-SMC-P01-923	Manuel de management SMC
DA01	2022-2025	Contrat d'Objectifs et de Performance
DA02		Agenda 2030 de l'ONU- feuille de route de la France
DA03	N° 6145/SG	Circulaire du 25 février 2020 relative aux engagements de l'État pour les services publics écoresponsables
DA04	N°6363/SG	Circulaire sobriété énergétique et exemplarité des administrations de l'Etat
DA05	N° 6425/SG	Circulaire du 21 novembre 2023 Engagements pour la transformation écologique de l'Etat
DA06		Mieux agir. La planification écologique. Plan de planification France Nation Verte, septembre 2023

<p style="text-align: center;">CNES DDD</p>	<p style="text-align: center;"><b>POLITIQUE RSE DU CNES</b></p>	<p>Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b>  Version : V4  Date : 10/09/2025  Page : 4/14</p>
-------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

## SOMMAIRE

1. INTRODUCTION – DOMAINE D’APPLICATION .....	5
2. CONTEXTE .....	5
3. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION .....	6
4. ENGAGEMENTS RSE AU CNES.....	6
4.1 AGIR EN ACTEUR PUBLIC RESPONSABLE .....	6
4.2 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE.....	7
4.3 SOUTENIR NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL.....	7
5. PERFORMANCE DE LA POLITIQUE RSE .....	7
ANNEXE : DESCRIPTION DES AXES DE LA POLITIQUE RSE.....	9
LES 3 AXES DE LA RSE DECLINÉS AU CNES .....	9

<p style="text-align: center;">CNES DDD</p>	<p style="text-align: center;"><b>POLITIQUE RSE DU CNES</b></p>	<p>Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b>  Version : V4  Date : 10/09/2025  Page : 5/14</p>
-------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 1. INTRODUCTION – DOMAINE D’APPLICATION

Conscient des responsabilités liées à son statut d’établissement public, le CNES affirme sa responsabilité sociétale d’entreprise (RSE) et s’engage à contribuer à un monde durable et inclusif.

Le CNES s’engage pour que ses missions et activités aient des impacts positifs pour ses collaborateurs, les citoyens, la société, et la planète.

Dans un contexte caractérisé par des bouleversements géopolitiques, technologiques, sanitaires et économiques, **le CNES a pour ambition d’être un acteur engagé du développement durable du secteur spatial**. Pour cela, il entretient un dialogue permanent avec ses parties prenantes afin de les associer à la création de valeur.

En particulier, le CNES agit pour promouvoir l’outil spatial au service de la compréhension des phénomènes environnementaux, de la protection de la nature, de la lutte contre les dérèglements climatiques et de l’utilisation durable de l’espace extra-atmosphérique.

Cette Politique RSE, mise en œuvre dans le cadre de l’amélioration continue du CNES et de son système de management (SMC), est applicable sur tous les sites et activités du CNES.

## 2. CONTEXTE

**La politique RSE du CNES s’inscrit dans le cadre de l’Agenda 2030 de l’ONU**. A travers ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), cet agenda dessine une feuille de route pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et par les partenariats. Ce programme a été décliné par la France dans une feuille de route nationale. La politique RSE du CNES exprime les 3 piliers du développement durable : social, sociétal et environnemental (voir en annexe).

Par ailleurs, le CNES **s’inscrit dans le cadre fixé par l’Europe, l’État et ses politiques publiques** et rend compte de manière transparente de l’atteinte des objectifs notamment fixés par la Circulaire SPE<sup>1</sup>. Il s’efforce de contribuer à la réalisation des objectifs de planification écologique fixés par l’Etat, au plan national et sectoriel ainsi qu’au niveau territorial.

La politique RSE du CNES **recherche la satisfaction de l’ensemble de ses parties prenantes externes et internes**, afin de répondre à l’ensemble des responsabilités qui lui incombent du fait de son positionnement particulier.

**Le CNES remplit ses obligations de conformité réglementaire** liées à la sécurité des installations et moyens mis en œuvre sur ses sites. Concernant le CST et le CSG, les équipements, substances et mélanges dangereux qu’il utilise le classent parmi les établissements répondant, au sein du code de l’environnement, à la législation et la réglementation des installations classées pour l’environnement (ICPE), le CSG étant également un site classé SEVESO seuil haut.

**En faisant de la RSE un objectif majeur de son COP<sup>2</sup>, le CNES ancre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de sa stratégie**. Il veille à ce que sa politique RSE réponde aux politiques publiques et soit traduite par des actions concrètes qui font écho à ses missions.

<sup>1</sup> Services Publics Ecoresponsables

<sup>2</sup> Contrat d’Objectifs, de Moyens et de Performance 2022-2025 : objectif opérationnel 3.6 « Une politique de RSE ambitieuse ».

<p style="text-align: center;">CNES DDD</p>	<p style="text-align: center;"><b>POLITIQUE RSE DU CNES</b></p>	<p>Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b>  Version : V4  Date : 10/09/2025  Page : 6/14</p>
-------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 3. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

**La Direction du CNES est responsable de l'efficacité de la Politique RSE ; elle s'engage à exercer un leadership responsable** en prenant des engagements de développement durable pleinement intégrés dans ses processus et ses instances de gouvernance et en s'assurant de leur compatibilité avec l'orientation stratégique du CNES, le COP et le Système de Management Environnemental du CNES.

**Le Président du CNES confie à la Directrice de la Délégation au Développement Durable la mission d'animer la Politique RSE**, en lien avec les directions, de lui rendre compte de sa réalisation et d'impulser des améliorations.

**Les pilotes de processus, membres du Comex, garantissent l'atteinte des engagements dont ils portent la responsabilité**, gèrent les opportunités et les risques, favorisent les améliorations et l'implication du personnel dans la mise en œuvre de la feuille de route RSE.

### 4. ENGAGEMENTS RSE AU CNES

En 2020, le CNES a défini 5 enjeux principaux de RSE en prenant en compte l'avis de ses parties prenantes<sup>3</sup> lors de l'exercice de matérialité simple. Ces 5 axes ont été repris dans le Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-CNES de 2022 à 2025.

En 2024, le CNES a complété son analyse de matérialité simple avec une approche en double matérialité. Le CNES dispose ainsi d'une vision complète tant de l'impact sur son activité du contexte socio-politique et environnemental, que de l'impact des activités du CNES sur l'ensemble des parties prenantes, de la chaîne de valeur et de l'environnement.

Cet exercice vient confirmer la pertinence des sujets couverts par la politique RSE actuelle. Néanmoins, il a mis en évidence la nécessité d'une simplification dans la présentation et d'une mise à jour de certaines thématiques devenues matérielles.

Ainsi, le CODIR RSE de juin 2025 a validé le nouveau découpage en 3 axes (Social, Environnemental, Sociétal) pour plus d'impact et de lisibilité.

#### 4.1 AGIR EN ACTEUR PUBLIC RESPONSABLE

Le CNES fait du bien-être de ses collaborateurs une priorité et la met en œuvre grâce à un dialogue social permanent entre la direction et les instances représentatives du personnel qui se traduit par de nombreux accords, comme celui portant sur le télétravail ou encore concernant l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle des salariés.

Par ailleurs, le CNES en tant qu'établissement public doit aussi donner l'exemple et promouvoir cette même dynamique vis-à-vis de l'écosystème spatial, ce qui se traduit par la mise en place d'une politique achat responsable ambitieuse et par la co-construction de référentiels RSE dans les activités de l'écosystème spatial. D'autre part, le CNES possède un rôle régalien de transmission du savoir et de sensibilisation auprès du jeune public.

<sup>3</sup> Etat (tutelles, ministères), organismes internationaux et agences, Europe (UE, ESA, CE), partenaires industriels, communautés utilisatrices du spatial, collectivités, collaborateurs et IRP. Les entretiens réalisés ont permis de réaliser une analyse de matérialité simple définissant les priorités du CNES en fonction de son contexte d'action.

<p>CNES DDD</p>	<p><b>POLITIQUE RSE DU CNES</b></p>	<p>Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 7/14</p>
---------------------	-------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

## 4.2 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

La France a placé les enjeux climatiques et environnementaux au cœur d'objectifs nationaux portés au plus haut sommet de l'Etat. Ceux-ci s'appuient notamment sur la planification écologique déclinée dans les territoires, et sur le dispositif « Services Publics Ecoresponsables » qui définit une trajectoire spécifique pour les organismes publics. Le CNES répond à ce devoir d'exemplarité et s'appuie sur un important corpus légal et réglementaire.

Les différentes missions du CNES contribuent à la compréhension, à la mesure et à la lutte contre le changement climatique. Les données produites grâce aux missions spatiales permettent aux scientifiques et aux décideurs de définir les mesures appropriées pour limiter les conséquences du dérèglement climatique et s'adapter. Le CNES s'inscrit dans la mise en œuvre de la feuille de route de décarbonation de la filière spatiale pour ses activités et projets.

En tant qu'établissement certifié ISO 14001, le CNES doit identifier les aspects environnementaux significatifs de ses activités (consommation de ressources, énergie, transports...) afin de maîtriser son impact environnemental négatif significatif (perte de biodiversité, pollution de l'air...). Il doit également optimiser ces impacts bénéfiques à l'environnement (utilisation des énergies renouvelables...).

Pour réduire l'empreinte environnementale de ses projets, ses activités et de ses établissements, le CNES développe des actions ambitieuses ciblées dans 9 domaines prioritaires : l'alimentation, l'énergie et la stratégie bas carbone, les bâtiments et infrastructures, la biodiversité, les déchets et l'économie circulaire, la ressource en eau, la mobilité, le numérique et les missions spatiales.

## 4.3 SOUTENIR NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Le CNES est une entreprise publique, au service de l'intérêt général. Il constitue un instrument de souveraineté nationale et européenne et veille à se montrer exemplaire dans la réalisation de ses missions. A ce titre, conformément à sa raison d'être, il répond aux attentes de ses parties prenantes, et s'assure d'œuvrer pour le bien commun, en particulier au sein des territoires où il opère ses activités.

En relation permanente avec la communauté scientifique, le CNES œuvre au développement de la connaissance et des savoirs fondamentaux dans son périmètre de compétence et contribue à l'élaboration d'outils, de technologies et de modèles.

Le CNES valorise et soutient l'écosystème spatial français, veille à ce qu'il reste compétitif et innovant à l'échelle européenne et internationale, et s'assure de sa résilience à moyen et long terme.


## 5. PERFORMANCE DE LA POLITIQUE RSE

La Politique RSE est déclinée dans tous les processus du CNES sous forme d'un plan cohérent (feuille de route) et d'actions placées sous la responsabilité des directions dont la performance est évaluée annuellement.

Elle fait l'objet d'audits (réglementaires, processus et internes), et de différents bilans (bilan social...) qui complètent la vision de la performance RSE du CNES.

La gouvernance de la politique RSE et l'évaluation de sa performance reposent sur les instances suivantes :

- **Comex et RTD** : Validation de la feuille de route RSE et de ses grandes évolutions stratégiques. En tant que de besoin, certaines présentations ciblées sur des axes de la politique RSE peuvent être proposées.

 <b>CNES</b> DDD	<b>POLITIQUE RSE DU CNES</b>	Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 8/14
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

- **Comité directeur de la RSE.** Présidé par le DGD en format **RTD**, il valide le bilan annuel de la politique RSE, de l'avancement de la feuille de route ainsi que du tableau de bord RSE (indicateurs de performance), consolidés par la DDD après apports des différentes directions. Le bilan est communiqué en interne sur le portail d'entreprise. Un extrait des principaux résultats figure dans le Rapport d'activité du CNES.
- **Commission de durabilité.** Constituée pour rapporter auprès du CA, elle a pour fonction d'évaluer les diverses stratégies mises en place dans le cadre de la politique RSE et de conseiller le CNES pour améliorer sa performance et valoriser ses actions.

Le pilotage de la Performance de la RSE se matérialise par des « **Indicateurs clés de performance** » (KPI) qui sont répartis sur les 3 axes de la Politique RSE et validés en CODIR RSE. Ces indicateurs possèdent un objectif chiffré et sont mesurés chaque année et synthétisés en CODIR RSE. Leur évolution année après année est également analysée. Des actions correctives sont mises en place en cas de dérive ou de non atteinte d'un objectif.

Afin de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, la politique RSE est intégrée dans le cadre de l'audit ISO 9001 et ISO14001 selon les modalités suivantes :

- **Revue du SMC.** La Direction du CNES procède annuellement à une revue afin de s'assurer de la performance, de l'efficacité et de l'adaptation du Système de Management de l'Entreprise. La revue est nourrie par le bilan réalisé en codir RSE et permet de décliner les actions dans chaque processus. Elle est présidée par le Directeur Général Délégué en présence des directeurs. La DDD présente la composante RSE du SMC<sup>4</sup>. La synthèse de la performance de la politique RSE est traitée au titre du processus Manager le CNES (P01).
  - **Comités directeurs des processus SMC.** Les directeurs et pilotes de processus y évaluent le niveau de réalisation des objectifs, leur performance et les tendances (indicateurs, résultats d'audit...), ainsi que les modifications à apporter (enjeux, besoins des parties intéressées, risques et opportunités...).

**Les Commissions RSE des CSE ainsi que le CCSE** sont informés sur le niveau de réalisation de la feuille de route RSE et la performance des différents processus associés. Le CCSE est consulté sur les évolutions majeures de la feuille de route RSE.

---

<sup>4</sup> La composante qualité est présentée par l'IGQ

CNES DDD	<b>POLITIQUE RSE DU CNES</b>	Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 9/14
-------------	------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

## ANNEXE : DESCRIPTION DES AXES DE LA POLITIQUE RSE

### LES 3 AXES DE LA RSE DECLINÉS AU CNES

Innovier, protéger, explorer : nous portons l'excellence spatiale française au service d'une ambition durable		
Agir en acteur public responsable	Réduire notre empreinte environnementale	Soutenir notre engagement sociétal
Achats durables	Alimentation	Acceptabilité sociale
Communication, éducation, sensibilisation	Bâtiments et autres infrastructures	Ancrage local
Dialogue social, éthique et intégrité	Biodiversité	Economie durable et accompagnement de l'écosystème
Diversité, égalité des chances, inclusion	Economie circulaire & écoconception	Observation des phénomènes climatiques et préservation des ressources
Formation et métiers de demain	Energie / stratégie bas carbone	Protection des personnes et des territoires
Prévention des risques au travail	Missions spatiales	Souveraineté industrielle et technologique, Accès à l'espace et sa préservation
Qualité de vie au travail	Mobilité	
	Numérique	
	Ressources en eau	

### AXE 1 : AGIR EN ACTEUR PUBLIC RESPONSABLE



#### Achats durables

Les achats représentent une part importante de l'empreinte environnementale du CNES et constituent de ce fait un effet de levier important.

Le CNES s'engage en faveur de relations de confiance avec ses fournisseurs, du strict respect des règles de déontologie et d'éthique, et d'un fonctionnement transparent vis-à-vis des instances de contrôle et d'évaluation du CNES.

**Communication, éducation, sensibilisation**

Grâce à des actions pédagogiques accessibles à tous, le CNES utilise l'espace comme levier d'éducation et de promotion des métiers scientifiques et techniques conformément à sa mission régaliennne d'éducation et de communication responsable.

**Dialogue social, éthique et intégrité**

CNES fait du bien-être de ses collaborateurs une priorité et le met en œuvre grâce à un dialogue social permanent entre la direction et les instances représentatives du personnel.

**Diversité, égalité des chances, inclusion**

Le CNES s'engage dans un dialogue social riche et constructif qui favorise la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et le bien-être au travail par l'application des plans et accords professionnels élaborés avec les représentants du personnel.

**Formation et métiers de demain**

Pour maintenir un haut niveau de compétences et d'expertise, le CNES met en œuvre une politique de formation active adossée à un accord relatif à la formation professionnelle, au développement et à la valorisation des compétences.

**Prévention des risques au travail**

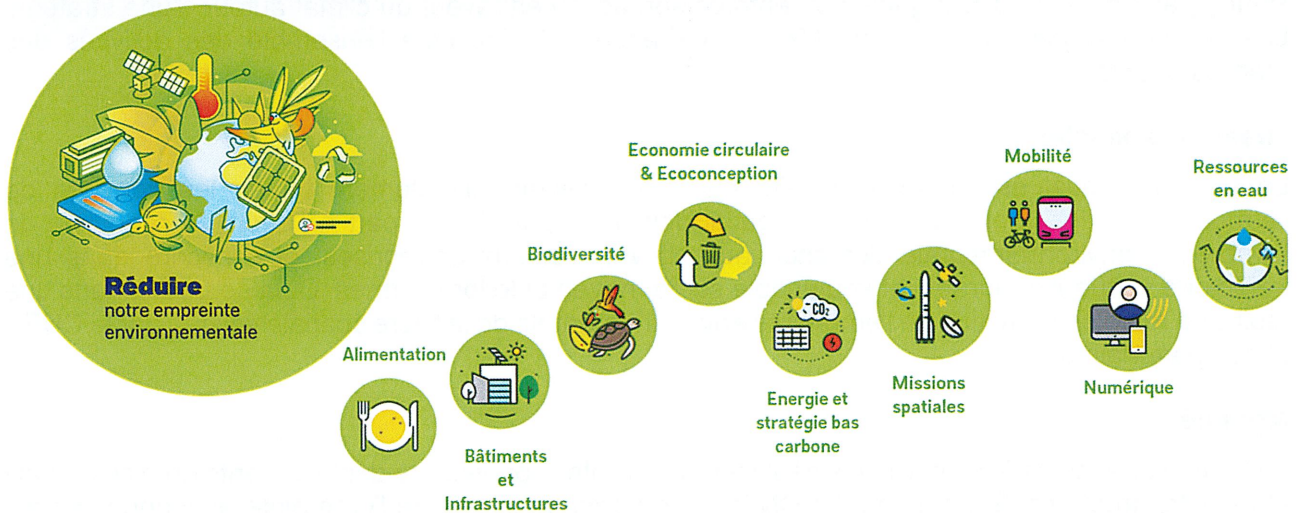
La politique de santé-sécurité au travail du CNES a pour but de protéger la santé, d'assurer la sécurité des salariés du CNES dans leur cadre professionnel. Elle vise également à garantir la sécurité au travail des intervenants externes (partenaires, prestataires, stagiaires) et des visiteurs durant leur séjour dans les établissements du CNES.

**Qualité de vie au travail**

Les dispositifs RH doivent incarner au quotidien les valeurs portées par le CNES, son engagement dans ce domaine, et sa volonté de veiller à l'épanouissement professionnel, individuel et collectif de ses collaborateurs. Cela se traduit notamment par des dispositifs inclusifs de recrutement et d'intégration des nouveaux collaborateurs, par des actions de formation tout au long de la vie professionnelle et par la recherche d'un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

<p>CNES DDD</p>	<p><b>POLITIQUE RSE DU CNES</b></p>	<p>Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 11/14</p>
---------------------	-------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

## **AXE 2 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE**



### **Alimentation**

L'alimentation présente de nombreux enjeux environnementaux mais aussi sociaux et de santé humaine. Cette thématique très transverse a pour objectif d'améliorer la qualité des produits, réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines, conformément aux objectifs de la loi EGalim.

### **Bâtiments et infrastructures**

Le bâtiment est le premier secteur en matière de consommation d'énergie (chauffage, climatisation, équipements, éclairage...). Le CNES a décliné les enjeux et objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone dans sa Stratégie bas carbone et son plan de sobriété, édictés en 2022.

### **Biodiversité**

Les données spatiales contribuent à la surveillance et la compréhension du fonctionnement des grands écosystèmes, le CNES prend en compte la biodiversité sur ses sites et sur toute sa chaîne de valeur (à travers ses fournisseurs, l'impact de ses projets).

Le CNES a pris l'engagement de viser le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2030 sur les sites du CST et du CSG, dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi "Climat et résilience".

### **Economie circulaire et écoconception**

Le CNES s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire : il veille à économiser ses ressources, à recycler ses déchets et à travailler avec son écosystème pour limiter au maximum les déchets finaux.

Il développe par ailleurs une stratégie en matière d'écoconception qui vise à « intégrer des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produits ». Cette approche, dès l'amont d'un processus de conception concerne l'ensemble des directions, et s'intègre à la feuille de route économie circulaire.

### **Energie et stratégie bas carbone**

Conscient du rôle d'exemplarité qu'il détient en tant qu'établissement public, de l'importance de l'urgence environnementale, et compte-tenu de la nature de ses missions, le CNES s'engage pour le

CNES DDD	<b>POLITIQUE RSE DU CNES</b>	Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 12/14
-------------	------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

développement des connaissances liées au changement climatique et pour une décarbonation exemplaire et partagée des métiers de l'espace.

Pour y parvenir, le CNES organise et renforce son action en faveur du climat autour d'une stratégie bas carbone alignée sur les objectifs de la France. Elle implique l'ensemble des activités des établissements.

### **Missions spatiales**

Le secteur spatial est la seule activité humaine affectant directement toutes les couches de l'atmosphère. L'ensemble du secteur spatial doit donc prendre sa part à l'effort de réduction de l'empreinte environnementale demandé aux citoyens et aux entreprises, et s'inscrire dans une trajectoire vertueuse, durable et soutenable sur le moyen et le long termes. Cela se traduit dans une feuille de route de réduction de l'empreinte environnementale de la filière spatiale validée par le CNES et ses partenaires.

### **Mobilité**

La thématique mobilité concerne les déplacements professionnels, les déplacements domicile-travail et les infrastructures de transport. Le CNES se mobilise pour réduire l'empreinte environnementale des déplacements professionnels, domicile-travail et liés à ses approvisionnements (frêt). Il favorise les mobilités douces et accompagne les salariés dans l'évolution de la politique voyage.

### **Numérique**

Le CNES contient l'empreinte environnementale du numérique avec l'arrivée de l'IA, le développement des usages, la croissance du volume de données et la consommation des data centers. Il limite et fait durer les équipements dans le respect de la loi AGEC et de la REEN pour le process lié au matériel.

### **Ressource en eau**

Conscient des enjeux environnementaux de préservation de la ressource et des écosystèmes, et des risques de restriction d'usage et d'augmentation des coûts de l'eau, le CNES met en œuvre une politique de sobriété avec l'ensemble des parties prenantes.

<p>CNES DDD</p>	<p><b>POLITIQUE RSE DU CNES</b></p>	<p>Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b>  Version : V4  Date : 10/09/2025  Page : 13/14</p>
---------------------	-------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

## AXE 3 : SOUTENIR NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL



### Acceptabilité sociale

Dans un contexte d'urgence climatique et d'optimisation de la dépense publique, la question de l'acceptabilité des activités spatiales se pose avec une forte acuité pour les citoyens. Le CNES attache donc de l'importance à la bonne compréhension de ses activités et veille à ce qu'elles correspondent aux attentes des citoyens et de ses parties prenantes.

### Accompagnement économique de l'écosystème spatial

Le CNES contribue au développement du secteur spatial, à sa performance et au développement de la recherche scientifique dans une perspective de durabilité, de résilience et de souveraineté.

Acteur majeur de la politique industrielle de l'État, le CNES met en œuvre une politique de soutien industriel tout en favorisant l'innovation.

Pour ce faire, le CNES mobilise son écosystème d'entreprises et de start-ups pour la réalisation de programmes spatiaux de toute nature, en développement et en exploitation, dans le cadre de grands programmes nationaux d'investissement dont il a la charge et de coopérations internationales.

### Ancrage local

Le CNES a conscience de son rôle particulier au sein des territoires dans lesquels il exerce ses activités, dans l'hexagone et en Guyane.

Il s'engage à travailler avec l'ensemble des parties prenantes dans les territoires, veille à sa bonne insertion, dans le respect des cultures, de l'environnement, et du patrimoine local.

### Observation des phénomènes climatiques et préservation des ressources

Le CNES mobilise son expertise et ses relations privilégiées avec des organismes de recherche pour accompagner les territoires, les régions et les métropoles dans l'adaptation aux dérèglements climatiques et dans leur lutte contre les catastrophes naturelles.

Il contribue à l'amélioration de la connaissance, à la production de données et à l'adaptation des territoires au service des scientifiques et des acteurs publics et privés.

Le CNES fait du climat l'une de ses priorités opérationnelles pour la résilience des territoires grâce à ses nombreuses missions et partenariats, ainsi qu'avec ses programmes tel que le SCO (Space for Climat Observatory), l'alliance Space for Ocean ou encore les applications avals de Connect by CNES.

CNES DDD	<b>POLITIQUE RSE DU CNES</b>	Référence : <b>CNES-SMC-P01-1039</b> Version : V4 Date : 10/09/2025 Page : 14/14
-------------	------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

### **Protection des personnes et des territoires**

Le CNES, en tant qu'établissement public, a un engagement régalien de service public au bénéfice des citoyens.

Avec ses missions et son expertise reconnue en matière d'observation de la Terre, le CNES a permis à la France de se positionner comme acteur majeur pour accompagner les territoires à l'international. Dans le champ de la sécurité civile, il apporte son soutien aux acteurs nationaux en vue de faciliter la contribution des capacités spatiales aux missions des forces de sécurité civiles et de secours. Il contribue à la protection des citoyens et des territoires en mettant à disposition de l'État et de la défense les systèmes spatiaux et les chaînes de traitement utiles aux besoins de surveillance et d'écoute, voire de dissuasion.

### **Souveraineté industrielle et technologique, Accès à l'espace et sa préservation**

Le CNES développe les infrastructures spatiales au bénéfice de la France et de l'Europe. Responsable du port spatial européen à Kourou, le CNES joue un rôle majeur pour la souveraineté européenne en matière d'accès à l'espace.

Par ses activités de recherche et de préparation du futur, le CNES favorise l'innovation et la créativité pour assurer la soutenabilité et la résilience des activités spatiales dans le cadre des limites planétaires.